

Introduction en bourse sur Euronext Growth Paris

Investissez dans Largo, le spécialiste du reconditionnement de Smartphones 100% Made in France !

1

Un reconditionnement 100% Made in France au service d'une offre transparente et reconnue

- **+140 000 Smartphones reconditionnés** depuis la création, 46 000 en 2020, soit un **CA de 10,3 M€** en 2020
- Une **politique de sourcing diversifiée** permettant d'optimiser l'approvisionnement
- Un **outil de production performant** de 700m², entièrement internalisé en France, qui permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur : réception, tests, réparation, contrôle qualité et SAV
- Un **contrôle technique rigoureux gage de qualité** : +120 tests effectués/mobile, remise d'un rapport d'intervention

2

Une base clients étendue, alimentée par une distribution omnicanale

- Distribution physique : +2 000 points de vente via un large réseau de partenaires
- Offre numérique : places de marché et site e-commerce
- Opérateurs télécoms et entreprises

3

Des tendances de fond fortes en faveur du marché du reconditionnement

- Une évolution rapide du comportement des consommateurs avec la volonté de consommer autrement en limitant leur empreinte écologique
- Un marché qui représente 700 M€ en 2020* et qui dispose d'un important potentiel de croissance : 100 M de téléphones dorment actuellement dans les tiroirs des Français**
- Engagement des opérateurs et du gouvernement pour une offre de téléphonie plus responsable

4

Des objectifs financiers ambitieux alimentés par de nombreux relais de croissance

- EBITDA positif en 2022
- Chiffre d'affaires supérieur à 70 M€ avec une marge d'EBITDA à 7% en 2025

*Source : GFK REC – Mieux consommer (Q2 2020) **Source : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2015/r15-850-notice.html>

Comment Souscrire

1. **Téléchargez** votre bulletin de souscription sur le site www.largo-finance.com
2. **Complétez** le bulletin de souscription
3. **Transmettez-le** à votre banque avant le 19 avril 2021 - 17h00

A propos de Largo

Créé en 2016, Largo est un Groupe fondamentalement engagé dans l'économie circulaire. Avec près de 40 collaborateurs basés à Nantes, Largo reconditionne des Smartphones, des tablettes ou des ordinateurs portables. Positionné sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du sourcing au reconditionnement jusqu'à la distribution, Largo ambitionne d'être l'acteur de référence du reconditionnement responsable. Précurseur en matière de transparence, Largo a investi en 2018 dans un outil de production perfectionné qui lui permet d'optimiser ses process et la qualité de ses produits. Entièrement internalisé en France, le site de reconditionnement offre une maîtrise de chaque étape clé : réception, tests, réparation, contrôle qualité et SAV. Depuis sa création, Largo a déjà reconditionné plus de 140 000 Smartphones et réalisé un chiffre d'affaires de 10,3 M€ en 2020. Pour plus d'informations : www.largo-france.fr

Le prospectus de Largo composé d'une note d'opération, d'un résumé (6 pages) et d'un document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 25 mars 2021 sous le numéro I. 21-005 (le "Prospectus") sont disponibles sans frais auprès de la société Largo - 4, rue Jean Mermoz 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire, ainsi que sur le site Internet de Largo (www.largo-france.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Largo attire l'attention du public sur le Chapitre 3 "Facteurs de risques" du document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 25 mars 2021 sous le numéro I. 21-005 et notamment sur le risque de liquidité (la levée de fonds à intervenir à l'occasion d'une prochaine introduction en bourse est le moyen privilégié pour couvrir prioritairement les besoins de trésorerie identifiés au cours des 12 prochains mois) et sur le Chapitre 3 "Facteurs de risques" de la note d'opération et notamment sur le risque de perte en capital. Les informations disponibles ci-après ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des actions Largo aux Etats Unis, au Canada, en Australie, au Japon, au Royaume-Uni ni dans aucun autre pays à l'exception de la France à compter de l'approbation par l'AMF du Prospectus dans le cadre de son introduction en bourse. * Réduction d'impôt sur le revenu sous certaines conditions, voir section 4.1.9.4 de la Note d'Opération